

## **Assemblée Générale Extraordinaire Virtuelle Mercredi 19 août 2020, 18h00, en mode virtuel via Zoom**

### **0- Ouverture prévue à 18h16**

La présidente d'assemblée, Mme Nicole Bouchard constate le quorum qui est établi à 10% des membres. Selon la liste des membres en règle, c'est-à-dire qui ont acquitté leur cotisation annuelle ou quinquennale, pour avoir quorum, il faut que 9 membres soient présentement en ligne, il y a 16 membres en ligne. L'organisme compte actuellement 82 membres en règle.

### **1- Élections d'un président et d'un secrétaire d'assemblée**

Le Conseil d'administration propose que Mme Nicole Bouchard, directrice générale d'Épilepsie Saguenay agisse comme présidente d'assemblée et que Andréanne Germain, agente marketing Épilepsie Mauricie/Centre-du-Québec agisse comme secrétaire d'assemblée.

Proposé par le conseil d'administration

Appuyé par Valérie Bérard

Adopté à unanimité

### **2- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Comme nous sommes dans une Assemblée générale extraordinaire, l'ordre du jour est celui proposé dans l'avis de convocation.

### **3- Modifications aux statuts et règlements et aux lettres patentes**

Question de Marie-Chantal Denis : 4.4 durée du mandat : il est écrit que les administrateurs ne peuvent pas cumuler plus de deux mandats dans un même poste, peuvent-ils se présenter sur un autre poste à la suite de leurs deux mandats ? réponse Kenya Frappier, présidente : oui, la personne peut se présenter sur un autre poste vacant.

Le conseil d'administration propose que les modifications aux statuts et règlements présentées soient adoptées.

Proposé par le conseil d'administration

Appuyé par Michel Benoit

Adopté à unanimité

### **4- Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19h07